

POURQUOI UN BILAN CARBONE® ?

- ☑ OBTENIR UNE VISION EXHAUSTIVE DE NOS ÉMISSIONS DE GES¹
- ☑ AGIR EN FAVEUR DE LA PLANÈTE
- ☑ RÉPONDRE À UN ENJEU SOCIÉTAL DE FAÇON COLLECTIVE
- ☑ S'INSCRIRE DANS NOTRE OBJECTIF DE NEUTRALITE CARBONE

¹ GES : gaz à effet de serre.

Bilan à renouveler
tous les 3 ans



A vos agendas !

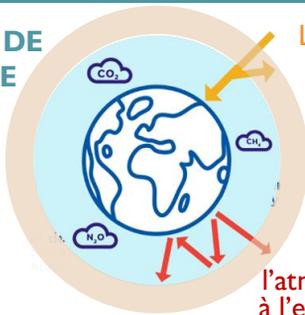
Prochain Bilan en 2027
sur les données 2026.

L'intérêt de notre collectivité à réaliser son Bilan Carbone® est multiple. ➔



QUE SONT LES GES ?

PRINCIPE DE L'EFFET DE SERRE



Le rayonnement solaire traverse en partie l'atmosphère

La chaleur renvoyée par la terre reste dans l'atmosphère à 95%, grâce à l'effet de serre.

Le saviez-vous ?

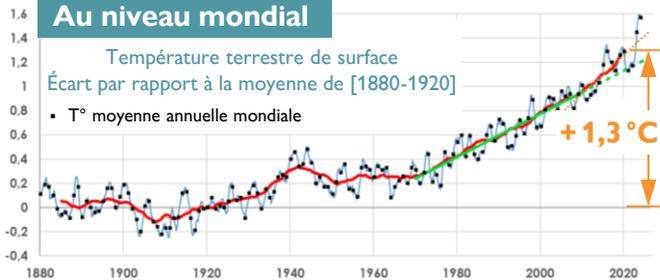
Sans effet de serre, la température moyenne à la surface de la Terre serait de -18 °C, contre +15 °C actuellement.

Alors, quel est le problème ?

Les activités humaines génèrent trop de GES. La terre se réchauffe donc de plus en plus.

UN RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE QUI S'EMBALLÉ

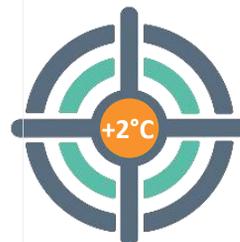
Au niveau mondial



Au niveau mondial

En 2025 :
+ 1,3 °C par rapport à 1900

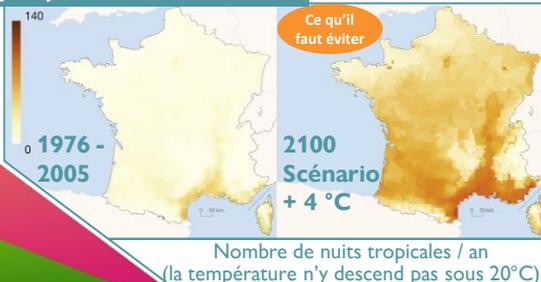
Les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine provoquent de manière continue le réchauffement de l'atmosphère terrestre.



Objectif 2050
+ 2 °C MAXIMUM

Pour nous préserver un monde viable, nous devons rester le plus en-dessous possible d'un réchauffement mondial moyen de + 2 °C à horizon 2050, par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900).

Une projection en France



QUELLES CONSÉQUENCES ?

DES CONSÉQUENCES BIEN AU-DELÀ D'UNE MÉTÉO PLUS CHAUDE

- SÉCHERESSES PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES,
- FEUX DE FORÊTS PLUS DEVASTATEURS,
- PÉRIODES DE CANICULES PLUS MARQUÉES ET PLUS LONGUES,
- ÉPISODES EXTRÊMES (CRUES, SUBMERSIONS, CYCLONES) PLUS SÉVÈRES ET PLUS FRÉQUENTS,
- MONTÉE DES EAUX, RECUIL DU TRAIT DE CÔTE...

DES IMPACTS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- les cultures
- la biodiversité
- les infrastructures
- l'alimentation
- la santé
- la sécurité



DES ÉNERGIES FOSSILES DE MOINS EN MOINS DISPONIBLES ET À UN PRIX FLUCTUANT

85 % des émissions mondiales de CO₂ sont dues à la combustion d'énergies fossiles.



- Production mondiale [tous pétroles] ⇒ maximum atteint en 2018,
- Gaz : même évolution que le pétrole, avec ≈ 10 ans de décalage,
- Charbon : réserves plus importantes, mais impact très négatif en GES.

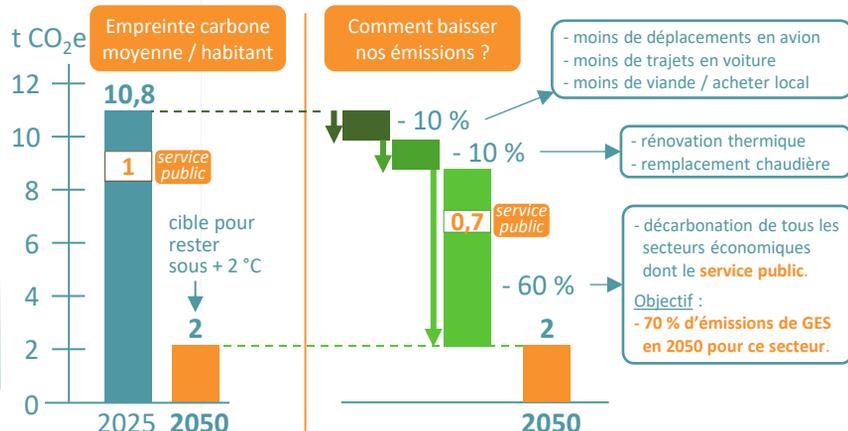
↳ L'ère des énergies fossiles peu chères et abondantes est révolue.

COMMENT AGIR ?

MAÎTRISONS NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DÉCARBONONS NOS ACTIVITÉS !

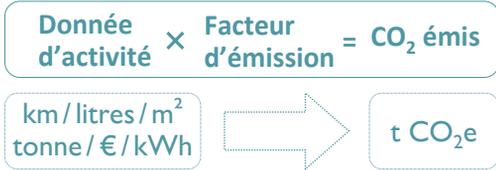
QUELS OBJECTIFS AU NIVEAU NATIONAL ?

- Diviser par 5 l'empreinte moyenne par résident en France d'ici 2050,
- Deux leviers d'actions portés par les individus : changements des modes de vie + rénovations énergétiques des logements,
 - 3^{ème} levier : décarboner tous les secteurs d'activité.



BILAN PATRIMOINE ET COMPETENCES DE L'AGGLO

PRINCIPE DE CALCUL



QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR



- 30 kg de viande de bœuf 
- 6 mois de chauffage au gaz d'une maison (70 m²) 
- 145 kg de viande de poulet 

LES DONNES NECESSAIRES AU CALCUL DES EMISSIONS



Achats de biens et de services

- Tous les achats de l'agglomération :
- Fournitures
 - Denrées alimentaires (cuisine centrale)
 - Produits pour STEP² et traitement d'eau potable
 - Prestations de services



Consommations d'énergie

- Toutes les consommations :
- Electricité pour Bâtiments
 - Gaz pour Bâtiments
 - Electricité pour STEP
 - Electricité pour postes de relevage



Assainissement

- Données spécifiques aux STEP (stations d'épuration) de l'agglomération



Fuites de gaz frigorigènes

- Recharge des gaz frigorigènes des climatisations et groupes froids pour compenser les fuites de gaz.



Fret

- Transport des marchandises livrées à, ou par l'agglomération :
- Tous les achats
 - L'évacuation des déchets et des boues de STEP



Gestion des déchets

- Quantité et procédé de traitement pour chaque type de déchet récolté dans l'agglomération



Déplacements (domicile-travail, professionnels, usagers des services)

- Kilométrage, type de moyen de transport utilisé et énergie (carburant, électricité, hydrogène...) pour tous les déplacements (domicile-travail, professionnels, usagers des services)



Immobilisations et travaux

- Bâtiments et matériels « imposants » en possession de l'agglomération : véhicules, parc informatique, machines...

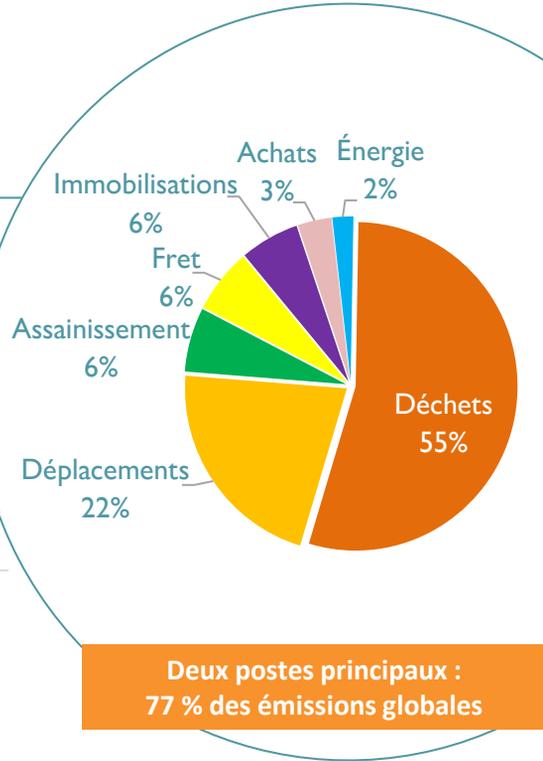
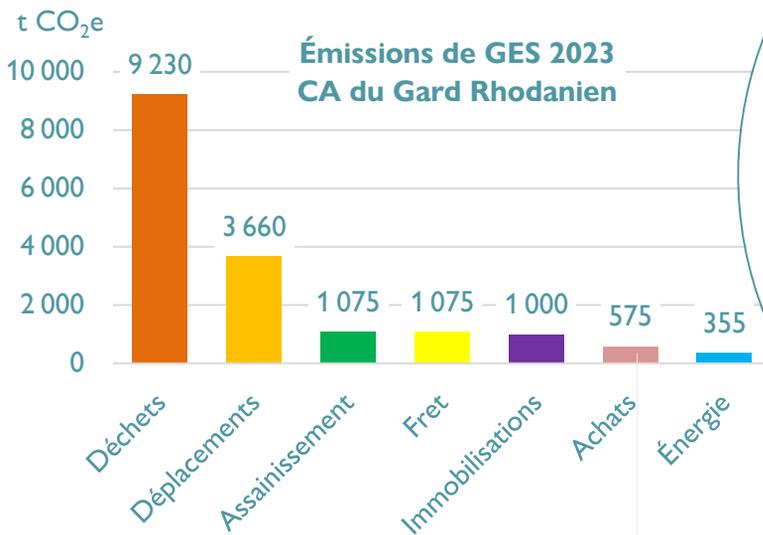
² STEP : stations d'épuration.

RÉSULTATS

➔ BILAN DES ÉMISSIONS DE GES

16 970 tCO₂e (tonnes équivalent CO₂)

- 220 kg CO₂e / habitant (76 000 habitants)
- 4,2% des émissions du territoire (400 kt CO₂e)



**Deux postes principaux :
77 % des émissions globales**

- Déchets (55 %) → Emissions de GES liées au traitement des déchets collectés sur le territoire,
- Déplacements (22 %) → Déplacements des usagers et visiteurs des équipements intercommunaux, domicile-travail, par les transports en commun à l'échelle du territoire...

➔ DES ÉMISSIONS ÉVITÉES

- 1 020 tCO₂e

Par valorisation énergétique des déchets incinérés (alimentation d'un réseau de chaleur urbain à Nîmes pour du chauffage collectif),
 ➔ évite la production d'énergie traditionnelle.

- 270 tCO₂e

Par valorisation organique des déchets verts,
 ➔ évite l'utilisation d'engrais chimiques.

- 10 130 tCO₂e

Par recyclage de matériaux,
 ➔ évite l'extraction et la fabrication de matériaux neufs (bien souvent à partir de matières fossiles).

⇒ **- 11 420 tCO₂e d'émissions évitées au total,**
 ⇒ **soit 67 % des émissions de la collectivité.**

⚠ Selon la méthodologie Bilan Carbone®, ces émissions évitées ne peuvent se déduire du total des émissions de GES. Elles sont comptabilisées à part.

PLAN DE TRANSITION

Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons établi un plan de transition. Celui-ci intègre les actions d'autres programmes déjà déployés par la collectivité (COT³, PLPDMA³ et PCAET³ notamment).

Mais il marque également notre volonté de contribuer à l'effort national pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Des objectifs spécifiques ont donc été définis pour couvrir tous nos champs de compétences.

³ COT : contrat d'objectif territorial ; PLPDMA : programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ; PCAET : plan climat-air-énergie du territoire.

REDUIRE LES ÉMISSIONS DE L'ACTIVITÉ DÉCHETS

AXE 1

Production

- ⇒ La Redevance Incitative a permis de  diminuer le tonnage d'OMR⁴ collectées de 19 % en 2024 (vs 2023),
- ⇒ Réduire de 25 % le tonnage d'OMR en 2026 (vs 2023),
- ⇒ Déployer l'action du PLPDMA concernant la réduction du gaspillage alimentaire.



- 3 380 t CO₂e

⁴ OMR : ordures ménagères résiduelles.

Traitement

- ⇒ En 2024 (vs 2023), 18 % du tonnage d'encombrants déposés en ISDND ont été réorientés vers les filières de recyclage,
- ⇒ En 2026 (vs 2023), transférer 25 % du tonnage d'encombrants déposés en ISDND⁵ vers les filières de recyclage (REP⁶),
- ⇒ Soutenir le projet de méthaniseur de Mondragon (84) et mettre en place des bacs de collecte des biodéchets alimentaires, pour les transférer vers ce méthaniseur.

⁵ ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux.

⁶ REP : responsabilité élargie du producteur (filières de recyclage).



OPTIMISER LES MOBILITES

AXE 2

Réseau de Transport

- ⇒ Promouvoir la nouvelle offre de service UGGO sur le territoire (4 nouvelles lignes entre avril et juin 2025),
- ⇒ Convertir une part de trajets en véhicules thermiques aux transports sur le réseau UGGO, pour un bon report modal.

Flotte de véhicules

- ⇒ Engager le renouvellement progressif de la flotte de véhicules, notamment par des véhicules électriques,
- ⇒ Une stratégie de renouvellement est prévue avec un démarrage progressif avant fin 2025.



Domicile - Travail



- ⇒ Poursuivre la communication sur la plateforme BlablaCar Daily® et la promotion du covoiturage,
- ⇒ Promouvoir les modes actifs et transports en communs auprès des agents autosolistes pour une part de leurs déplacements domicile-travail.



- 70 t CO₂e

Tourisme

- ⇒ La stratégie Tourisme Durable doit intégrer la réduction de l'impact ses déplacements,
- ⇒ Cette stratégie doit être finalisée d'ici fin 2025 pour une mise en application début 2026.

PLAN DE TRANSITION

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU FRET

AXE 3

Collecte et transport des déchets

- ⇒ 100 % des camions assurant les liaisons [quai de transfert - points de traitement] sont passés au biocarburant B100 depuis début 2024,
- ⇒ Passer tous les camions BOM⁷ des tournées de collecte en carburant B100.



- 270 t CO₂e

⁷ BOM : bennes à ordures ménagères.



Livraison des denrées alimentaires et des repas

- ⇒ En 2024, suppression d'un camion de livraison
- ⇒ économie de 5 000 km / an,
- ⇒ Pour les années à venir, maintenir la qualité de service de cette organisation logistique optimisée.



- 2 t CO₂e

POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES ACHATS RESPONSABLES

AXE 4

Projets spécifiques Achats

- ⇒ Poursuivre les actions de commande publique groupée,
- ⇒ Finaliser la démarche SPASER⁸,
- ⇒ Engager la démarche PAT⁹.



- 30 t CO₂e

Cuisine centrale

- ⇒ Passage d'un à deux repas végétariens sur 5 / semaine.



- 20 t CO₂e



Contrats Bâtiments

- ⇒ Labellisation BDO¹⁰ exigée pour les bâtiments neufs futurs de l'agglomération.



⁸ SPASER : schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

⁹ PAT : projet alimentaire territorial.

¹⁰ BDO : label « Bâtiments Durables Occitanie » porté par Envirobat Occitanie.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE L'ASSAINISSEMENT

AXE 5

Performance énergétique des STEP¹¹

- ⇒ Améliorer la prise de décision pour cibler les investissements sur les STEP¹¹ les moins performantes,
- ⇒ Engager des travaux de rénovation des stations de Connaux et de Tavel,
- ⇒ Objectif ⇒ lancer la démarche pour la cible de neutralité énergétique nationale des installations en 2045 :
 - Anticiper l'obligation d'audit énergétique avant 2032,
 - Chiffrer des projets d'installations d'énergies renouvelables sur les sites des STEP¹¹.

¹¹ STEP : stations d'épuration.

¹² UV : ultra-violet.

Développer des procédés moins énergivores



- ⇒ Réduire le traitement par rayonnement UV¹², très consommateur d'électricité en engageant des expérimentations de traitement par bactéries.

A moyen terme :

- ⇒ Réfléchir à d'autres procédés : lagunage et décantation (pas de consommation d'énergie),
- ⇒ Développer des unités de méthanisation pour certaines STEP¹¹.

PLAN DE TRANSITION

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

AXE 6

Piloter efficacement la gestion énergétique des bâtiments

- ⇒ L'objectif est d'adapter la consommation aux besoins et identifier les dysfonctionnements d'isolation. Les actions à lancer sont les suivantes :
- Engager le projet de mise en place d'une GTB (gestion technique de bâtiment),
 - Identifier les consommations électriques (éclairage, VMC et pompes à chaleur) en plusieurs points pour chaque bâtiment,
 - Mettre en œuvre la GTB pour, en priorité : siège, office des entreprises puis établissements multi-accueils.



- 5 t CO₂e

Schéma Directeur des Energies (SDE)

- ⇒ Poursuivre la réflexion d'engager un SDE à l'échelle du territoire de l'agglomération,
- ⇒ Intégrer la consommation énergétique des bâtiments de l'agglomération dans ce SDE.



Optimisation de l'isolation des bâtiments

- ⇒ Objectif → rénover les bâtiments du siège de l'agglomération d'ici le prochain Bilan Carbone® (prioritaires) :
- Après mise en place et exploitation de la GTB, réaliser des audits énergétiques pour les bâtiments ciblés,
 - En fonction des résultats, rénover les bâtiments les moins bien isolés.

OBJECTIF GLOBAL

Ce plan de transition doit nous permettre de supprimer, à échéance 2026 :

- ☑ 3 770 t CO₂e,
- ☑ soit 20 % de nos émissions de 2023.



Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
1717 Rte d'Avignon
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
Tél : 04 66 79 01 02

Etude et analyse du Bilan Carbone® ;
conception et réalisation des documents :

Cabinet LAMY Environnement
121 rue Pierre Corneille
69003 LYON
Tél : 04 78 62 67 10

